

**BYK-L 9565**

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/16/2026

**SECTION 1. IDENTIFICATION**

Nom du produit : BYK-L 9565

**Détails concernant le fabricant ou le fournisseur**

Société : BYK USA LLC  
524 South Cherry Street  
Wallingford CT 06492

Téléphone : (203) 265-2086  
Visitez notre site Web : [www.byk.com](http://www.byk.com)  
Adresse e-mail : [BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com](mailto:BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com)

Numéro d'appel d'urgence : 203-265-2086; CHEMTREC 1-800-424-9300 / +1  
703-527-3887

**Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : Additif mouillant et dispersant  
Restrictions d'utilisation : Reportez-vous à la section 15 pour les restrictions qui peuvent s'appliquer

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classification SGH**

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2

**Éléments d'étiquetage SGH**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

Conseils de prudence : **Prévention:**  
P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.  
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

**Intervention:**  
P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

**Stockage:**  
P405 Garder sous clef.

**Élimination:**  
P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

**BYK-L 9565**

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/16/2026

**Autres dangers**

Aucun(e) à notre connaissance.

**SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Substance/mélange : Mélange  
Nature chimique : Polyether modified polydimethylsiloxane, hydroxy functional  
**Composants dangereux**

| Composant                    | No.-CAS  | Concentration (%) |
|------------------------------|----------|-------------------|
| Octamethylcyclotetrasiloxane | 556-67-2 | >= 0.1 - < 1      |

**SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.  
Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : Evacuer la personne à l'air. Pratiquer la respiration artificielle si nécessaire. Appeler un médecin immédiatement.  
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement avec de l'eau et du savon.

En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.  
Enlever les lentilles de contact.  
Protéger l'oeil intact.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion : Ne pas faire vomir; risque d'aspiration. Diluer avec 1 à 2 verres d'eau. Obtenir une aide médicale si un vomissement spontané garder la tête plus basse que les hanches afin de prévenir l'aspiration dans les poumons.  
Ne jamais rien donner par voie orale à une personne inconsciente.  
Faire immédiatement vomir et appeler le médecin.  
Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.  
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Pas d'information disponible.

**BYK-L 9565**

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/16/2026

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

|                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                   |
|--------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Moyens d'extinction appropriés                         | : Mousse<br>Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> )<br>Poudre chimique sèche                                                                                                                                                                        |
| Moyens d'extinction inappropriés                       | : Jet d'eau à grand débit                                                                                                                                                                                                                         |
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie | : Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.<br>Pas sensible à l'impact mécanique.<br><br>Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. |
| Produits de combustion dangereux                       | : Oxydes de carbone<br>silicium composé<br>formaldéhyde                                                                                                                                                                                           |
| Information supplémentaire                             | : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.<br>Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.              |
| Équipements de protection particuliers des pompiers    | : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.                                                                                                                                          |

**SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

|                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|-----------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence | : Utiliser un équipement de protection individuelle.                                                                                                                                                                                                                         |
| Précautions pour la protection de l'environnement                           | : Éviter que le produit arrive dans les égouts.<br>Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.<br>En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales. |
| Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage                         | : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).<br>Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.                                                                                     |

**SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

|                                            |                                                                                                                                                         |
|--------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Conseils pour une manipulation sans danger | : Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.<br>Éviter le contact avec la peau et les yeux.<br>Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. |
|--------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

**BYK-L 9565**

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/16/2026

- Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Conditions de stockage sûres : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.  
Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.  
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Matières à éviter : Conserver à l'écart des agents oxydants.

**SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE****Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

| Composants                   | No.-CAS  | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle / Concentration admissible | Base    |
|------------------------------|----------|------------------------------------|---------------------------------------------------|---------|
| Octamethylcyclotetrasiloxane | 556-67-2 | TWA                                | 10 ppm                                            | US WEEL |

**Mesures d'ordre technique** : Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

**Équipement de protection individuelle**

- Protection respiratoire : Si on manipule un produit chaud ou atomisé dans un endroit mal ventilé, porter un respiratoire correctement ajusté (NIOSH) l'exposition au produit.  
En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.
- Protection des mains  
Matériel : Gants
- Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.
- Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure  
Lunettes de sécurité à protection intégrale
- Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches  
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
- Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.  
Ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

- État physique : liquide  
Couleur : jaune clair  
Odeur : non significatif(ve)

**BYK-L 9565**

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/16/2026

|                                       |                                                                                          |
|---------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| Seuil olfactif                        | : Donnée non disponible                                                                  |
| pH                                    | : 7, Concentration: 10 % (68 °F (20 °C)) Méthode: Universal pH-value indicator           |
| Point/ intervalle de fusion           | : < 41 °F (< 5 °C)<br>Méthode: derived                                                   |
| Début d'ébullition                    | : > 347 °F (> 175 °C)<br>Méthode: derived                                                |
| Pression de vapeur                    | : < 1 hPa (68.00 °F (20.00 °C))<br>Méthode: derived                                      |
| Point d'éclair                        | : > 212.00 °F (> 100.00 °C)<br>Méthode: 49 (Pensky-Martens)                              |
| Limite d'explosivité, supérieure      | : Donnée non disponible                                                                  |
| Limite d'explosivité, inférieure      | : Donnée non disponible                                                                  |
| Taux d'évaporation                    | : Donnée non disponible                                                                  |
| Densité de vapeur relative            | : Donnée non disponible                                                                  |
| Densité relative/Densité spécifique   | : Donnée non disponible                                                                  |
| Densité                               | : 1.0300 g/cm <sup>3</sup> (68.00 °F (20.00 °C))<br>Méthode: 4 (20°C oscillating U-tube) |
| Solubilité(s)                         |                                                                                          |
| Hydrosolubilité                       | : non miscible                                                                           |
| Solubilité dans d'autres solvants     | : Donnée non disponible                                                                  |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | : Donnée non disponible                                                                  |
| Température d'inflammation            | : > 392 °F (> 200 °C)<br>Méthode: DIN 51 794/ DIN prEN 14 522                            |
| Décomposition thermique               | : Donnée non disponible                                                                  |
| Viscosité                             |                                                                                          |
| Viscosité, dynamique                  | : Donnée non disponible                                                                  |

**BYK-L 9565**

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/16/2026

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

|                                      |                                                                                        |
|--------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|
| Réactivité                           | : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. |
| Stabilité chimique                   | : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. |
| Possibilité de réactions dangereuses | : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. |
| Conditions à éviter                  | : Donnée non disponible                                                                |
| Matières incompatibles               | : Oxydants forts                                                                       |
| Produits de décomposition dangereux  | : Donnée non disponible                                                                |

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Informations sur les voies d'exposition probables**

Inhalation

Ingestion

Yeux

Absorption par la peau

Contact avec la peau

**Toxicité aiguë****Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Donnée non disponible

**Corrosion cutanée/irritation cutanée****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**Composants:****556-67-2 Octamethylcyclotetrasiloxane:**

Espèce: Lapin

Résultat: irritation légère

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**Composants:****556-67-2 Octamethylcyclotetrasiloxane:**

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation légère des yeux

**BYK-L 9565**

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/16/2026

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**Composants:****556-67-2 Octamethylcyclotetrasiloxane:**

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

BPL: oui

**Mutagénicité sur les cellules germinales****Produit:**

Génotoxicité in vitro : Remarques: Donnée non disponible

Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible

**Cancérogénicité****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**IARC**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

**OSHA**

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérigènes réglementés.

**NTP**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP.

**Toxicité pour la reproduction****Produit:**

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Donnée non disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**BYK-L 9565**

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/16/2026

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**Toxicité à dose répétée****Produit:**

Remarques: L'inhalation de 300 ppm et l'ingestion de 1600 mg/kg de octamethylcyclotetrasiloxane par des animaux de laboratoire ont causé un accroissement de la masse du foie. Les changements causés par l'inhalation étaient réversibles. Une étude d'évaluation de la reproduction de rats (inhalation 700 ppm/70 jours) a montré une réduction significative de la taille des portées et des sites d'implantation des fœtus. L'applicabilité de ces données aux humains demeure incertaine.

**Toxicité par aspiration****Produit:**

Donnée non disponible

**Expérience de l'exposition humaine****Produit:**

Inhalation:

Symptômes:

De fortes concentrations de vapeurs résultant du produit étant chauffé, atomisé ou vaporisé peuvent irriter les voies respiratoires et la muqueuse.

Contact avec la peau:

Symptômes:

Le contact de la peau peut irriter.

Contact avec les yeux:

Symptômes:

Le contact de la peau peut irriter.

Ingestion:

Symptômes:

L'ingestion provoquera probablement des irritations au niveau de l'appareil digestif.

**Information supplémentaire****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible



**BYK-L 9565**

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/16/2026

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité****Produit:**

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

**Persistance et dégradabilité****Produit:**

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

**Potentiel de bioaccumulation****Produit:**

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

**Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**Autres effets néfastes**

Donnée non disponible

**Produit:**

Réglementation 40 CFR Protection de l'Environnement ; Partie 82 de la protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I

Remarques Ce produit ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)".

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

**SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes d'élimination**

EPA code (s) de déchets dangereux : Non applicable

Déchets de résidus : Jeter selon accord avec les normes en vigueur aux niveaux local, fédéral et national.  
Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

**BYK-L 9565**

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/16/2026

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Eliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Réglementations internationales****IATA-DGR**

UN/ID No. : UN 3082  
Nom d'expédition des Nations unies : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.  
(Siloxanes)  
Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Etiquettes : Miscellaneous Dangerous Goods  
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 964  
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 964

**Code IMDG**

Numéro ONU : UN 3082  
Nom d'expédition des Nations unies : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.  
(Siloxanes)  
)  
Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Etiquettes : 9  
EmS Code : F-A, S-F  
Polluant marin : oui  
Remarques : IMDG Code segregation group - none

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**Réglementation nationale****49 CFR**

Numéro ONU / ID / NA : UN 3082  
Nom d'expédition des Nations unies : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.  
(Siloxanes)  
Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Etiquettes : CLASS 9  
Polluant marin : oui  
Tailles de récipient: seaux 5 gallons; échantillons 2 oz./16 oz.

**BYK-L 9565**

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/16/2026

**SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**

**EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Right-to-Know]**

**US. EPA CERCLA Substances Dangereuses (40 CFR 302)**

Le RQ calculé dépasse la limite supérieure raisonnablement réalisable.

**SARA 304 - Notification de déverrouillage d'urgence**

Le RQ calculé dépasse la limite supérieure raisonnablement réalisable.

**US. EPA Loi sur le Planification des Mesures d'Urgence et Droit à l'Information des Travailleurs et du Public (EPCRA) SARA Title III Section 302 Substance Extrêmement Dangereuse (40 CFR355, Appendix A)**

Le RQ calculé dépasse la limite supérieure raisonnablement réalisable.

**SARA 311/312 Dangers** : Par le 13 juin 2016 Federal Register remarquez, l'EPA a harmonisé les catégories de danger EPCRA 311/312 avec la communication des dangers 2012 OSHA standard de classification et d'étiquetage des produits chimiques (p. ex. GHS). Veuillez vous reporter à la Section 2 de la FDS pour identifier les catégories de danger qui convient pour les rapports.

**SARA 302** : Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

**SARA 313** : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

**Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]**

Ce produit ne contient aucun polluant de l'air dangereux (HAP), au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61)".

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489).

Non-volatile (poids) :  $\geq 97.00 \%$

**BYK-L 9565**

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/16/2026

Méthode: 51 (60min/105°C/ 1g)

DIN EN ISO 3251

L'information non-volatile n'est pas des spécifications.

**Massachusetts Right To Know**

|                   |           |
|-------------------|-----------|
| Hydrogen Chloride | 7647-01-0 |
| Formaldehyde      | 50-00-0   |
| Acetaldehyde      | 75-07-0   |
| 1,4-dioxane       | 123-91-1  |

**Pennsylvania Right To Know**

|                                        |   |
|----------------------------------------|---|
| Polyéther diméthylpolysiloxane modifié | - |
| Polymère                               | - |

**New Jersey Right To Know****U.S.: Nombre Secret** : 800963-5409**Commercial****d'Enregistrement de New  
Jersey pour le proudit (NJ  
TSRN)****Prop. 65 de la Californie**

 **AVERTISSEMENT:** Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, y compris Formaldehyde, Acetaldehyde, 1,4-dioxane, oxyde d'éthylène, qui est/sont connus de l'état de la Californie pour causer le cancer, et oxyde d'éthylène, qui est/sont connus de l'état de la Californie pour causer des malformations congénitales ou d'autres dommages reproductifs. Pour plus d'informations, accédez à [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov).

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

|                   |                                                                                                                          |
|-------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| TSCA              | : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) |
| Section 5a        | : Aucune substance n'est soumise à une règle nouvelle d'utilisation importante.                                          |
| Section 4 / 12(b) | : Aucune substance n'est soumise aux exigences TSCA 12 (b) en matière de notification d'exportation.                     |
| DSL               | : Nous certifions que tous les composants sont énumérés sur le LIS LCPE.                                                 |

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

Date de révision : 05/17/2026

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions

**BYK-L 9565**

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/16/2026

satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.